

# COOP BASSIN CENTRE

## TRANSFORMATION DU CENTRE COMMERCIAL

Conthey - VS

**Maître de l'ouvrage**  
COOP Société Coopérative  
Kasparstrasse 7  
3027 Berne

**Architectes**  
Archipole Sàrl  
Architecture et urbanisme  
Route de Beaumont 6  
1700 Fribourg  
Chef de projet:  
Claude Muller  
Collaborateurs:  
Radu Bors  
Philippe Cotting

**Direction des travaux**  
Archipole Fribourg  
Route de Beaumont 6  
1700 Fribourg  
Collaborateur:  
Thierry Heyd

**Architecte d'intérieur**  
Archipole Payerne  
Rue de Lausanne 6  
1530 Payerne  
Collaborateur:  
Radu Bors

**Ingénieurs civils**  
Réaltec Sàrl  
Avenue de la Gare 9  
1964 Conthey  
Etudes parasismiques:  
BISA - Bureau d'ingénieurs SA  
Avenue du Rothorn 10  
3960 Sierre

**Bureaux techniques**  
Electricité:  
RTM  
Réalizations Techniques Multiples  
Rue de l'Hôpital 11  
1920 Martigny  
Chauffage - Ventilation  
Sanitaire:  
Tecnoservice Engineering SA  
Rue de la Maladière 9A  
1920 Martigny

**Coordonnées**  
Rue de la Madeleine 2  
1964 Conthey

Conception 2008-2009

Réalisation 2009-2010

### CARACTÉRISTIQUES

Sbp	: 10'422 m <sup>2</sup>
Volume SIA	: 74'375 m <sup>3</sup>
Répartition des surfaces:	
Administration	: 520 m <sup>2</sup>
Dépôts	: 1'780 m <sup>2</sup>
Commerces	: 4'934 m <sup>2</sup>
Restaurant	: 636 m <sup>2</sup>



### HISTORIQUE / SITUATION

**Approche commerciale nouvelle.** Le rachat par Coop des centres commerciaux Carrefour a conduit les nouveaux propriétaires à la refonte des schémas fonctionnels des bâtiments existants, afin de les adapter à l'approche commerciale et aux exigences du nouvel utilisateur.

Le bâtiment de Conthey, au voisinage immédiat du chef-lieu valaisan, situé plus à l'Est, a été construit en 1995 dans la vaste zone commerciale de Bassin. Stratégiquement intéressante, cette localisation présentait quelques insuffisances, en particulier en matière d'accès et d'espaces intérieurs. Ces éléments devaient aussi être revus pour s'inscrire correctement dans les directives Coop qui répondent à un concept unifié, élaboré depuis quelques années.

Le programme mis en place imposait accessoirement, mais de façon impérieuse, des délais de réalisation très courts pour permettre l'adaptation du bâtiment par transformations lourdes sans interruption de son exploitation. S'agissant d'une construction de plus de 74'000 m<sup>3</sup> SIA pour 10'422 m<sup>2</sup> de surface brute de planchers, incluant 5'570 m<sup>2</sup> de surfaces de vente et 1'780 m<sup>2</sup> de dépôts, ces enjeux nécessitaient une prise en charge importante et une gestion de planification précise.



### PROGRAMME / PROJET

**Repositionnement des éléments constitutifs majeurs et élévation des normes.** L'atout majeur de cette réalisation, reste l'image singulière qu'elle arrive à dégager dans l'environnement d'une zone commerciale importante, développée sans concept unificateur.

Ainsi, la ligne directrice retenue pour le concept architectural est le repositionnement du mall central et des trottoirs roulants. Ce choix permet de restructurer l'ensemble de la composition, optimisant l'espace existant et clarifiant sa fonctionnalité. Le flux de la clientèle se trouve simplifié et les fronts de commerces en deviennent nettement plus perceptibles. Le mall, avec le bisse transparent qui conduit un fil d'eau sur tous les niveaux accessibles au public, reprend l'idée du mouvement fluide, exprimée par l'enveloppe extérieure.

Celle-ci, constituée de panneaux en alucobond recouverts de peinture irisée bicolore, change de couleur suivant l'exposition, l'angle de vision et la distance d'observation. En cohérence avec ce choix, l'intérieur présente des matériaux d'aspect brut mais soigné, tels l'acier déployé utilisé pour les faux-plafonds, la tôle Corten à l'aspect oxydé pour les éléments frontaux des boutiques, le verre et les carrelages structurés.



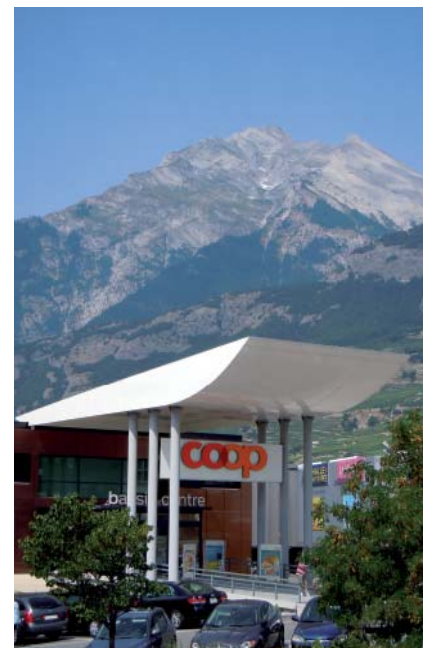


L'ensemble de ces choix conduit à donner au bâtiment un aspect vivant et attrayant, dans un cadre construit hétérogène. Le magasin Coop offre 4'200 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée supérieur, grâce au repositionnement des caisses, au déplacement du mall et des circulations verticales, de même qu'à la redistribution des surfaces de vente réservées aux partenaires tiers.

Au niveau inférieur, un restaurant déploie ses 630 m<sup>2</sup> attenants à une terrasse extérieure de 167 m<sup>2</sup>. Le solde de la surface est utilisé dans sa quasi-totalité par le parking destiné à la clientèle. Conformément aux standards Coop, le bâtiment répond aux normes Minergie. A cet effet, l'isolation a été considérablement renforcée, en même temps que la structure porteuse était revue

pour l'adapter aux conditions requises par les nouvelles normes anti-sismiques.

Photos: Conception soignée et expression recherchée pour une construction commerciale standard, portée aux normes élevées de son nouveau propriétaire.



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition et terrassement  
Maçonnerie - Béton armé

**EVEQUOZ SA**  
1964 Conthey

Façades métal alucobond - Charpente  
métallique - Serrurerie et menuiserie

**REVAZ Constructions Métalliques SA**  
1950 Sion

Isolation parking

**ROCPAN SA**  
1630 Bulle

Isolation - Calorifugeage

**CONSTANTIN Isolations SA**  
1950 Sion

Installations électriques  
courant fort et faible

**G. BUGNARD Electricité SA**  
1637 Charmey

Installations Sprinkler

**VIANSONE SA**  
1217 Meyrin

Grilles microperforées

Portes à sections  
Portes rapides

Installations de chauffage  
et d'eau glacée - réfrigération

Installations de ventilation  
et rafraîchissement

Installations sanitaires

Constructions métalliques  
Serrurerie

**PORTEMATIC SA**  
1806 St-Légier

**RIEDER Systems SA**  
1070 Puidoux

**COUTAZ SA**  
1890 St-Maurice

**GD CLIMAT SA**  
1950 Sion

**Stève VERGERES**  
1950 Sion

**MARGELISCH, CHABBEY & Cie SA**  
1958 Uvrier